



FABRIQUE
TERRITOIRES
SANTÉ

2-4 place Rutebeuf, 75012 PARIS
contact@fabrique-territoires-sante.org

www.fabrique-territoires-sante.org
Twitter - @FabTerrSante

INSPIR'

ACTIONS

—
Février 2018

—
ALIMENTATION ET TERRITOIRES :
comment garantir localement
une alimentation de qualité
et accessible à tous ?



INSPIR' ACTION

ALIMENTATION
ET TERRITOIRES

sommaire

Bordeaux métropole	
Les prémices d'une gouvernance alimentaire métropolitaine	2
Lille	
Les biocabas : rendre le bio accessible à tous	9
Lille	
Tast'in Fives : l'alimentation au cœur de la reconversion d'une friche industrielle.....	12
Loon-Plage	
Alimentation solidaire : un nouveau circuit court d'approvisionnement	16
Mouans-Sartoux	
Une expérience pionnière pour une restauration scolaire durable et locale	21
Reims	
Une épicerie sociale et solidaire pour coordonner l'aide alimentaire du terroire	27
Secours catholique – délégation Cantal Puy-de-Dôme	
Diversifier l'offre alimentaire par l'animation d'un circuit court ..	31
Toulouse – association Partageons les Jardins	
Transformation des espaces verts en pied d'immeuble en lieu de vie, d'échanges et de biodiversité	34
Villefontaine	
Un jardin collectif communal à vocation sociale	39
VRAC	
Un réseau d'achat en commun dans les quartiers prioritaires de Lyon	44



INSPIR'
ACTION

—
PROJET DE
GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE
— BORDEAUX
MÉTROPOLE

Les prémices d'une gouvernance alimentaire métropolitaine

—

Bordeaux métropole

repères

Porteur du projet : métropole de Bordeaux

Statut du projet : en cours de conception

Échelle : agglomération

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public, public précaire

Partenaires opérationnels : Bordeaux Métropole, Ville de Bordeaux, CCAS de Bordeaux, association *International Urban Food Network* (IUFN)

Moyens affectés : un poste de chargée de mission dédié à l'animation du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD) au sein de la direction Energie, Ecologie et Développement durable de Bordeaux Métropole + un poste de chargé de mission au sein du CCAS de la Ville de Bordeaux accompagnant le projet alimentaire à vocation sociale

Territoire : Bordeaux métropole regroupe 28 communes et compte 750 000 habitants, dont un tiers dans la ville de Bordeaux. Cinq villes ont un Atelier santé ville (Bordeaux, Eysines, Floirac, Mérignac et Talence).

Démarche territoriale de santé : en lien avec le contrat local de santé (CLS) métropolitain en cours de finalisation – la chargée de mission gouvernance alimentaire participe au groupe de travail « Favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé/bien-être » afin que les réflexions du CCGAD soient prises en compte dans la rédaction des fiches-actions du CLS métropolitain. Des représentants du CLS métropolitains participent également aux rencontres du CCGAD afin d'y faire valoir une approche santé.



INSPIR' ACTION



PROJET DE
GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

contexte

Dans le cadre d'une mission d'appui à un projet de préservation des terres agricoles périurbaines, en 2010, le [rapport Quévremont](#) a montré la disparition de la ceinture verte nourricière de l'aire métropolitaine, ce qui a réduit à une journée l'autonomie alimentaire de l'agglomération. La production de produits frais (fruits et légumes, produits laitiers, viande) sur le territoire de la métropole de Bordeaux représente en effet moins d'un jour de la consommation annuelle correspondante. Cette faible autonomie pose question dans un contexte de changements climatiques (crise éventuelle, hausse du prix des transports, ...), même s'il ne s'agit pas pour le territoire de devenir auto-suffisant.

objectifs

Le projet de gouvernance alimentaire à l'échelle de Bordeaux Métropole vise à :

- garantir la place des enjeux de l'alimentation durable dans la stratégie métropolitaine ;
- favoriser la complémentarité des compétences entre échelons administratifs et acteurs du système alimentaire ;
- offrir aux collectivités et aux acteurs du territoire le moyen de valoriser et faire émerger des initiatives originales en faveur d'une relocalisation du système alimentaire.

S'ajoutent aussi, notamment, des enjeux culturels (valorisation du patrimoine et des filières de qualité) et territoriaux (création de nouvelles solidarités entre urbain et rural).

description de l'action

La ville de Bordeaux a lancé ses réflexions sur la gouvernance alimentaire dans le cadre de son Agenda 21. En 2014, elle a été désignée ville-pilote de la gouvernance alimentaire par le ministère de l'Environnement. Les organismes décentralisés de l'État présents dans la région ont coordonné leurs efforts et leurs compétences, dans un objectif de cohérence du chantier global : la DREAL, pilote du projet, ainsi que la DRAAF et l'ARS, ont apporté un soutien technique et financier à ces démarches. Cela a donné lieu à un diagnostic territorial et une cartographie d'acteurs.

La métropolisation en 2015 (passage de la communauté urbaine au statut de métropole) et le rôle de l'intercommunalité d'animation des territoires ont justifié un déplacement des réflexions à l'échelle de la métropole. Il n'existe pas de « compétence alimentaire » : le choix pour une collectivité



INSPIR' ACTION

—
PROJET DE
GOVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

de s'en saisir relève donc d'une volonté politique. Il faut également noter que la Direction Energie, Ecologie et Développement durable, porteuse de la démarche de gouvernance alimentaire, est un service mutualisé entre la métropole et la ville de Bordeaux.

Plusieurs évènements ont permis de réunir les acteurs du territoire et partager les réflexions :

- en juin 2015, « Mangeons », 1^{er} forum de l'alimentation durable, a réuni plus de 90 professionnels autour de la présentation du diagnostic territorial et de la cartographie d'acteurs ;
- en octobre 2015, un 2^e évènement participatif intitulé « Vers un conseil de gouvernance alimentaire » a réuni les mêmes acteurs, autour d'un partage des enjeux et objectifs d'une politique alimentaire territoriale et de la co-construction d'un document d'orientation, « feuille de route pour un système alimentaire territorial et durable » déclinant les thématiques alimentaires à investir.

En effet, sur le modèle des *food policy councils* au Royaume-Uni et en Amérique du Nord nés dans les années 1980, et pour pérenniser la dynamique, il a été proposé de créer un conseil consultatif de gouvernance alimentaire.

Sur cette base, plusieurs séries d'ateliers se sont succédées en 2016, co-pilotées par les directions de Bordeaux Métropole en charge de l'énergie, écologie et développement durable et de la nature, sur sept thématiques alimentaires :

- Préserver les terres agricoles et alimentaires ;
- Encourager l'activité agricole ;
- Renforcer l'autonomie et la résilience alimentaires ;
- Répartir de façon juste et équitable la valeur, en relocalisant les filières ;
- Encourager les circuits courts et de proximité ;
- Permettre à tous les citoyens d'exercer leur choix d'une alimentation durable et de qualité ;
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Ces travaux ont débouché sur la proposition d'un plan d'actions s'inscrivant dans la politique métropolitaine Haute Qualité de Vie, et ont été l'occasion de recenser les initiatives des différents acteurs du territoire. Le conseil métropolitain de Bordeaux métropole a acté la création du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable (CCGAD) en mai 2017. Il est créé à titre expérimental, pour une durée de 3 ans. Cette



INSPIR' ACTION

PROJET DE
GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

période permettra d'ajuster progressivement ses modalités de gouvernance et de mettre en œuvre, dès son lancement (octobre 2017), un dispositif de suivi pour mesurer l'impact des actions menées.

Le lancement du CCGAD a réuni 130 participants. Outre les objectifs poursuivis par le projet de gouvernance alimentaire, le conseil a pour mission de valoriser les initiatives existantes, mettre en réseau les acteurs de l'alimentation, renforcer et encourager les projets partenariaux pour permettre l'accès de tous à une alimentation durable et de qualité.

Le conseil consultatif est composé de cinq collèges d'acteurs. L'enjeu est d'assurer la représentation de toutes les parties prenantes du système alimentaire : politiques publiques, production alimentaire et agricole, transformation alimentaire, distribution alimentaire, sensibilisation, défense des intérêts et aide au changement de pratiques des mangeurs.

Quatre commissions thématiques se réuniront tous les trois mois :

- renforcer la capacité agricole alimentaire du territoire ;
- relocaliser les filières et encourager les circuits courts et de proximité ;
- permettre à tous d'exercer son choix d'une alimentation durable et de qualité ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une déclinaison opérationnelle : le projet alimentaire à vocation sociale de la ville de Bordeaux

Dans ce cadre métropolitain est née l'ambition de mener un projet alimentaire à vocation sociale porté par la Ville de Bordeaux, son CCAS et Bordeaux Métropole (direction Energie, Ecologie et Développement durable). Ce projet vise à expérimenter un programme opérationnel permettant l'accès de tous à une alimentation saine et durable et une mobilisation forte des acteurs autour de ces questions à l'échelle locale de la ville.

Les diagnostics territoriaux ont relevé que les obstacles à l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité sont principalement des problématiques sociales et un manque de communication sur les différents modes de commercialisation alimentaire. Le CCAS est déjà fort de son expérience d'animation et de coordination des acteurs de l'aide alimentaire, à travers son dispositif Relais Popote ([fiche-expérience](#)



INSPIR' ACTION

PROJET DE
GOVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

[réalisée par l'UNCCAS](#)). Cette action vise notamment à faciliter l'accès à des espaces cuisine pour les personnes les plus vulnérables.

Le projet alimentaire à vocation sociale sera mis en œuvre sur une période de deux ans. Il nourrira les réflexions menées au sein du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable et pourra favoriser l'essaimage de ce type de projet dans d'autres communes de la métropole.

Il a été lauréat de [l'appel à projet 2016-2017](#) du programme national de l'alimentation (PNA). A ce titre, il reçoit le soutien de la DRAAF Nouvelle Aquitaine pour une période de trois ans.

Le projet alimentaire à vocation sociale de la ville de Bordeaux poursuit les objectifs suivants :

- garantir l'accessibilité sociale et économique de tous les habitants à des produits de qualité en levant la contrainte de la capacité financière et en répartissant l'offre alimentaire sur le territoire ;
- contribuer à la santé des habitants et garantir une meilleure nutrition par la qualité des produits, leur saisonnalité, leur traçabilité et l'évitement des transports longs ;
- considérer la précarisation des petits producteurs de proximité, les soutenir pour contribuer à la durabilité du système de production du bassin de vie de la métropole ;
- revoir l'aménagement de la ville à travers la mise en place d'une trame verte comestible, saine et pédagogique ;
- permettre à tous les citoyens d'exprimer et d'exercer leur choix vis-à-vis d'une alimentation saine et durable ;
- contribuer à réduire le gaspillage des denrées alimentaires, notamment dans la logique du programme "Zéro déchet - zéro gaspillage" dont Bordeaux Métropole est l'un des lauréats.

Il s'agira d'abord de valoriser ce qui existe, mutualiser des actions et accompagner les structures existantes. Des temps de rencontre seront aussi organisés dans les quartiers, afin de présenter les enjeux de la gouvernance alimentaire et faciliter l'accès dans le quartier à des aliments de qualité.

résultats

> Une évaluation suivie de la portée des actions et de la gouvernance du Conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable sera réalisée (d'ailleurs, ce dernier définira rapidement les indicateurs de suivi pertinents).



INSPIR' ACTION

PROJET DE
GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

> Un travail d'évaluation sera mené afin d'évaluer l'impact du projet alimentaire à vocation sociale de la Ville de Bordeaux.

> A l'échelle métropolitaine, ce projet de gouvernance alimentaire a d'ores et déjà facilité la mise en réseau de nombreux acteurs (création de partenariats et de synergies). Le projet alimentaire à vocation sociale pourra aussi profiter de cette dynamique vertueuse afin de soutenir les acteurs agissant en faveur de l'accessibilité, physique et financière, d'une alimentation de qualité.

perspectives

> Recherche-action en cours : GouTer (Gouvernance territoriale des systèmes alimentaires), piloté par l'IUFN, en partenariat avec l'IRG, RUAF Foundation, l'Association des Régions de France et RESOLIS, et financé par la Fondation Daniel et Nina Carasso. Cinq territoires y participent : Bordeaux métropole, la ville de Lyon, la région Centre-Val de Loire, le Pays Loire Nature Touraine et le Pays des Châteaux. L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités des collectivités territoriales en matière de gouvernance alimentaire, afin de faciliter le déploiement des projets alimentaires territoriaux et systèmes alimentaires territorialisés. [Voir la plaquette de présentation](#)

conseils pour reproduire ce projet

> La gouvernance alimentaire appelle l'animation d'une triple transversalité :

- interne à la collectivité (mise en cohérence des politiques publiques en lien avec l'alimentation) ;
- entre échelons administratifs (mutualisation des compétences en lien avec l'alimentation) ;
- entre collectivités et acteurs du territoire (mise en réseau des acteurs et des projets, co-construction des objectifs stratégiques et opérationnels).

> Il est nécessaire de mener une démarche de concertation territoriale avec les acteurs de l'alimentation présents sur le territoire afin de co-construire des projets véritablement adaptés aux problématiques locales, et bénéficiant au mieux aux acteurs locaux et aux habitants.



INSPIR' ACTION



PROJET DE
GOUVERNANCE
ALIMENTAIRE
- BORDEAUX
MÉTROPOLE

aller plus loin

- > [Historique de la démarche](#) de gouvernance alimentaire de Bordeaux métropole
- > [Site de l'IUFN](#)
- > [Guide « Construire un projet alimentaire territorial »](#), par l'IUFN et le Conseil départemental de Gironde (2016)

contact référent

Morgane Scouarnec

Chargée de mission gouvernance alimentaire

Bordeaux métropole – Direction Energie, Ecologie et Développement durable

mscouarnec@bordeaux-metropole.fr

05 56 46 82 18

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 12.10.2017



INSPIR'
ACTION

—
BIOCABAS
- LILLE

Les Biocabas : rendre le « bio » accessible à tous

— Ville de Lille

repères

Porteur du projet : service santé, ville de Lille

Statut du projet : en cours depuis 2011

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : groupement des agriculteurs biologiques du Nord Pas de Calais (Gabnor), coopérative agricole Norabio, espace santé du Faubourg de Béthune, maisons de quartier, centres sociaux dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

Partenaires financiers : ville de Lille, département du Nord

Moyens affectés : 0,1 ETP

Territoire : Lille compte cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville où vivent plus de 60 000 habitants (la ville regroupe 220 000 habitants).

Démarche territoriale de santé : le projet est inclus dans le contrat local de santé, volet santé du contrat de ville, et se coordonne avec l'atelier santé ville et le travail des médiateurs en santé

contexte

Les différents diagnostics locaux de santé, en 2009 et 2017, ont montré l'intérêt des habitants pour le « bien manger ». Sensibles aux diverses informations sorties dans la presse (scandales sanitaires, pesticides), les plus modestes n'ont pourtant pas accès aux produits issus de l'agriculture biologique trop onéreux et pas accessibles dans tous les quartiers.

Il s'avère aussi que certains fruits et légumes sont peu connus et qu'il existe des préjugés sur le bio. Les épiceries sociales et solidaires remarquent un rejet de certains produits (choux fleurs, endives, ...) par manque d'idées de transformation de ceux-ci.



INSPIR' ACTION

—
BIOCABAS
- LILLE

objectifs

- > Rendre le bio accessible à tous en levant le frein économique
- > Former et accompagner les professionnels et les habitants afin d'introduire plus de bio dans l'alimentation sans modifier le budget alloué à celle-ci

description de l'action

La ville de Lille (services développement durable, économie sociale et solidaire et santé), en partenariat avec le département du Nord (service agriculture, eau et environnement), a développé un projet pour faciliter l'accessibilité du « bio ». Ils ont conventionné avec le groupement des agriculteurs biologiques du Nord Pas de Calais (Gabnor) afin de développer le principe des biocabas : des paniers composés par des jeunes en insertion sociale, incluant des fruits, légumes et œufs bio et régionaux.

Les professionnels des structures volontaires sont formés par le Gabnor, distribuent et accompagnent (souvent par la mise en place d'ateliers cuisine) les biocabas au sein des quartiers prioritaires. Les biocabas sont accessibles à moitié prix pour certaines personnes sous condition de ressources.

Ces conditions de ressources sont données à titre indicatif : pour éviter les effets de seuil, les structures locales sont libres de désigner les bénéficiaires.

Depuis 2017, le Gabnor est également chargé de proposer un accompagnement des professionnels et des familles sur l'accès à d'autres produits bio dans le quartier et l'inclusion de plus de bio dans l'alimentation sans pour autant consacrer plus de budget à ce poste de dépenses.

résultats

Le projet est généralement long pour remporter l'adhésion des familles malgré l'intérêt de celles-ci. En général il faut entre 6 mois et 1 an pour qu'il fonctionne de manière optimum. Les objectifs chiffrés sont remplis, les personnes sont très satisfaites du projet et le soutiennent. Le nombre de biocabas accessibles accompagnés sur Lille varie entre 667 et 1500 par an.

Pour les structures engagées depuis le début de l'action, les ateliers sont complets rapidement. Le temps de préparation et d'accompagnement étant plus long que pour un atelier cuisine « classique », depuis 2017 la



INSPIR' ACTION

—
BIOCABAS
- LILLE

ville accorde une subvention aux structures mettant en place ces ateliers cuisine.

Au vu de l'engouement des personnes, des structures ont mis en place d'autres actions pour répondre à leurs demandes (vente de produits de maraichers au sein de centre social, ...).

Il est apparu qu'il est important également dans un second temps d'accompagner les personnes sur l'achat et la consommation d'autres produits bio (huiles, céréales, ...).

conseils pour reproduire ce projet

- > Partir de la demande des publics
- > Développer des partenariats avec les producteurs agricoles locaux
- > S'appuyer sur les structures de quartiers (notamment les centres sociaux) pour désigner les bénéficiaires, mobiliser et accompagner les familles et distribuer les paniers
- > Accompagner les familles, ne pas se limiter à la distribution d'un panier
- > Ne pas figer les conditions de ressources accordant un panier à prix réduit pour éviter les effets de seuil
- > Prévoir un temps de démarrage entre 6 mois et 1 an (les professionnels doivent être motivés)

aller plus loin

- > Site de [Biocabas](#)

contact référent

Hélène Pauchet

Responsable du service Santé

Ville de Lille

hpauchet@mairie-lille.fr

03 20 49 56 14

Cette Inspir'action fait partie du dossier ressource « Alimentation et développement local » : [à télécharger ici](#).

Complété le 27.09.2017



INSPIR'
ACTION

TAST'IN FIVES
- LILLE

Tast'in Fives : l'alimentation au cœur de la reconversion d'une friche industrielle

- Ville de Lille

repères

Porteur du projet : direction des projets (rattaché à la direction générale des services), ville de Lille

Statut du projet : en cours de mise en œuvre (2017-2019)

Échelle : quartier politique de la ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public, public précaire

Partenaires opérationnels : aménageur Soreli, métropole européenne de Lille, ville de Lille, Institut supérieur d'agriculture, Maison de l'emploi, centre d'expertise et de ressources technologiques CITC, Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) – CNRS, association Les Sens du Goût, Les Rencontres Audiovisuelles, La sauvegarde du Nord, Le Secours Populaire

Partenaires financiers : Union européenne via financement « Urban Innovative Actions »

Moyens affectés : budget global de 6,2 millions d'euros (dont 80% financé par l'UE)

Territoire : Lille compte cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville où vivent plus de 60 000 habitants (la ville regroupe 220 000 habitants).

Démarche territoriale de santé : l'alimentation est une priorité du contrat local de santé de Lille et des Pôles ressources santé (nom donné au dispositif Atelier santé ville). Le service santé et ses partenaires pourront utiliser et s'approprier l'équipement pour diverses activités.

De plus, les services santé, développement durable et économie sociale et solidaire portent un projet « rendre le bio accessible à tous » ([voir](#)



INSPIR' ACTION

—

TAST'IN FIVES
- LILLE

[l'Inspir'action sur les biocabas](#)). Tast'in Fives sera un outil essentiel pour le développement de ce projet.

contexte

Un travail interne entre services municipaux a été mené, en 2016, afin de préparer une réponse à l'appel à projet européen « Urban innovative actions ». La ville a souhaité s'interroger sur la pauvreté urbaine et a organisé des ateliers internes, avec l'appui d'une agence de conseil en co-design, afin de définir des thématiques d'innovation.

Le terrain d'études retenu est la friche industrielle de Fives. Après la fermeture de l'usine Fives Cail Babcock il y a 20 ans, le terrain est resté muré et sans usage. Le quartier de Fives-Cail est une zone d'aménagement concerté (ZAC)¹, en partie dans le périmètre de la politique de la ville, mais ne reçoit pas de financement du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)². La réhabilitation du quartier est prévue sur plus de 20 ans. Il y a un enjeu d'accompagnement du quartier et des habitants avoisinants et futurs.

La recherche d'un axe innovant a mené à la thématique de l'alimentation. D'une part, l'une des premières livraisons de l'aménagement du quartier a été un lycée hôtelier ; d'autre part, le nouveau quartier aura vocation à accueillir des activités productives. L'alimentation apparaît comme un vecteur économique et social qui concerne tout le monde.

Comme l'explique son porteur, Tast'in Fives est « *une forme de laboratoire* » intégrée dans l'aménagement du quartier, visant à accompagner les nouveaux usages de la friche et lutter contre la pauvreté urbaine. Aborder le renouvellement urbain par l'angle de l'alimentation est une innovation.

objectifs

Le projet vise à agir sur trois dimensions de la pauvreté : le lien social, la santé et l'éducation pour la santé, et l'accès à l'emploi.

¹ Une zone d'aménagement concerté (ZAC) est une procédure d'urbanisme opérationnel d'initiative privée. Elle permet aux collectivités ou établissements publics de réaliser des opérations d'aménagement urbain. Elle peut être créée dans les zones destinées à être urbanisées.

² Le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), succédant au programme national pour la rénovation urbaine (PNRU), vise à mener des projets de requalification dans 200 quartiers dits d'intérêt général. Ces projets sont accompagnés, et en partie financés, par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU).



INSPIR' ACTION

TAST'IN FIVES
- LILLE

- > Favoriser l'appropriation de la friche en reconversion (pendant la réhabilitation et après) ;
- > Favoriser la mixité des usages et des usagers ;
- > Sensibiliser les habitants à l'alimentation saine, aux réflexes durables ;
- > Créer des emplois et favoriser l'insertion professionnelle des habitants.

description de l'action

Le projet s'articule autour de plusieurs équipements et activités. Vont être construits : une ferme verticale en intérieur, un « food court » (aire de restauration où sont regroupés plusieurs restaurants), une cuisine pour les habitants et une cuisine professionnelle (notamment destinée à de jeunes professionnels souhaitant tester leur activité en conditions réelles). En attendant la livraison en 2019, une cuisine éphémère a été mise en place en novembre 2017. Un programme d'activités y est proposé, notamment pour les écoles et les centres sociaux (le lieu est mis à disposition gratuitement). Par exemple, les prochains ateliers de cuisine bio du projet « rendre le bio accessible à tous » se feront au sein du local.

En dehors de ces activités, une permanence est assurée tous les jours afin d'informer les habitants sur l'aménagement global.

résultats

- > Financement de l'UE, suite à l'appel à projets « Urban innovative actions »
- > Cuisine éphémère ouverte en novembre 2017 (avant la livraison de l'établissement définitif en 2019)
- > Mobilisation des habitants en cours
- > Premiers ateliers organisés dans la cuisine éphémère par des écoles et des centres sociaux : déjà de nombreuses sollicitations

perspectives

La mise en route jusqu'à 2019 est subventionnée ; il s'agira ensuite de trouver un modèle économique et une gouvernance autonome, tout en respectant les objectifs sociaux du projet.

Une évaluation qualitative est prévue et sera réalisée par la Maison européenne des sciences de l'Homme et de la société (MESHHS), afin de mesurer l'impact du projet sur le bien-être des habitants du quartier. La



INSPIR' ACTION

TAST'IN FIVES
- LILLE

recherche sera notamment vigilante sur les risques d'exclusion et de gentrification du projet.

conseils pour reproduire ce projet

- > Travailler en transversalité avec les services municipaux pour construire collectivement une approche innovante
- > Anticiper l'appropriation d'une friche en réhabilitation par ses nouveaux habitants et les habitants des quartiers avoisinants
- > Adapter l'équipement et les activités proposées aux attentes et besoins du public

aller plus loin

- > Blog du lieu éphémère [L'avant-goût](#)
- > [Site de présentation](#) de l'aménagement du quartier Fives-Cail
- > Exemples de projet ayant inspiré Lille : [les cuisines collectives](#) au Québec, [l'école EPICES](#) à Mulhouse, [Les petites cantines](#) à Lyon

contacts référents

Antoine Plane

Chef de projet

Ville de Lille

aplane@mairie-lille.fr

03 20 49 59 97

Alexandre Fauquette

Post-doctorant

Maison européenne des sciences de l'Homme et de la société de Lille

alexandre.fauquette@meshs.fr

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 7.09.2017



INSPIR'
ACTION

CIRCUITS
COURTS
- CCAS DE
LOON-PLAGE

Alimentation solidaire : un nouveau circuit court d'approvisionnement - CCAS de Loon-Plage

repères

Porteur du projet : CCAS de Loon-Plage

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : public précaire

Partenaires opérationnels : cuisine centrale, centre socio-culturel, association AFEJI (porteuse des Jardins de Cocagne), union territoriale de prévention et d'action sociale (UTPAS), conseil départemental

Partenaires financiers : ville de Loon-Plage, communauté urbaine de Dunkerque, réseau des Jardins de Cocagne

Moyens affectés : le CCAS verse des subventions au centre socio-culturel et à l'AFEJI ; il a également investi 40 000 € pour la création d'une base de vie sur le site des Jardins de Cocagne situé à Loon-Plage, et 20 000 € en fonctionnement.

Territoire : Loon-Plage n'est pas concerné par la politique de la ville. Comptant 6 000 habitants, elle est intégrée à la communauté urbaine de Dunkerque.

Démarche territoriale de santé : la ville de Loon-Plage est membre du réseau français des villes-santé OMS. La santé est travaillée de manière transversale par les services du CCAS et de la ville. Le portage technique est assuré par le directeur du CCAS et l'ensemble de l'équipe. La vice-présidente du CCAS, par ailleurs adjointe au logement, à l'action sociale et à la santé, assure le portage politique.



INSPIR' ACTION



CIRCUITS
COURTS
- CCAS DE
LOON-PLAGE

contexte

Au début des années 2000, le taux de fréquentation de la cantine scolaire n'était pas satisfaisant et ne permettait pas de répondre à l'objectif d'accessibilité pour tous. La cantine apparaissait pour les familles comme trop chère et de mauvaise qualité. En effet, le tarif était unique et ne tenait pas compte des ressources des familles ; de plus, les critères d'accès étaient restrictifs, puisque les deux parents devaient être actifs. L'arrivée d'un nouveau responsable de la cuisine, ancien restaurateur attaché à la qualité des produits et la proximité de son approvisionnement, a modifié les pratiques.

De plus, une centaine de familles sollicite régulièrement le CCAS pour bénéficier d'une aide alimentaire, sous forme de Tickets Services Alimentaires (acceptés par les commerçants comme un titre restaurant « employeur »).

objectifs

- > Faciliter l'accès à une alimentation durable et inclusive
- > Accompagner « autrement » des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire fournie par le CCAS
- > Faire du « bien manger » un levier d'insertion sociale, et professionnelle dans certaines situations, et de prévention santé
- > Développer les circuits courts et la vie économique locale

description de l'action

Le développement des circuits courts pour approvisionner la restauration collective et dynamiser le tissu économique local

À l'initiative du responsable de la cuisine centrale, soutenue par le maire, la ville a tissé des liens avec des producteurs locaux afin d'approvisionner la restauration collective. La cuisine centrale produit chaque jour 500 repas servis au restaurant scolaire, au foyer restaurant des personnes âgées ou portés à domicile par le CCAS.

À partir de 2012, une grande partie de l'approvisionnement en viande (volaille, porc, agneau) provient d'exploitations agricoles de Loon-Plage. En 2014, la cuisine centrale, le CCAS et les élus ont souhaité développer un circuit court de légumes. Le directeur du CCAS qui, dans son



INSPIR' ACTION



CIRCUITS
COURTS

- CCAS DE
LOON-PLAGE

précédent poste à la communauté urbaine de Dunkerque avait tissé des liens avec l'AFEJI, a proposé de travailler avec les Jardins de Cocagne.

L'AFEJI est une association départementale de lutte contre les exclusions. Elle porte notamment les sites Jardins de Cocagne de l'agglomération dunkerquoise. Le concept du jardin de Cocagne est né au début des années 1990 sur le souhait de développer la distribution en circuits courts, de favoriser l'insertion par le travail de personnes en situation de grande précarité, et de respecter un cahier des charges de l'agriculture biologique. Aujourd'hui, une centaine de Jardins de Cocagne existe ; leur réseau est développé et animé par le Réseau Cocagne.

Le CCAS a donc mis à disposition gratuitement un terrain d'un hectare, financé une « base de vie » et contribué au fonctionnement, pour que l'AFEJI crée un nouveau site de production. Trois sites existent sur l'agglomération. Cette implantation participe aussi à l'insertion professionnelle de personnes en situation de précarité, puisque les salariés sont employés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Les « paniers solidaires », une forme renouvelée d'aide alimentaire

Le Réseau Cocagne porte un programme « 30 000 paniers solidaires », avec le soutien du programme national pour l'alimentation (PNA), afin de permettre à des familles à très faibles revenus d'accéder à des paniers de légumes bios produits dans les jardins de Cocagne à un prix solidaire.

À Loon-Plage, 10 familles bénéficient de ce dispositif : un panier de légumes à 1€ est distribué chaque semaine. Le reste à charge des paniers (environ 9€) est financé par le CCAS, le Réseau Cocagne et la communauté urbaine de Dunkerque.

Le CCAS a souhaité compléter cette action par une dimension éducative : c'est pourquoi les bénéficiaires s'engagent à participer à un atelier cuisine hebdomadaire, animé par le centre socio-culturel. En amont de l'atelier, les usagers font les courses avec une conseillère en économie sociale et familiale pour acheter les denrées complémentaires utiles à la confection d'un repas complet (entrée, plat et dessert) avec lequel ils repartiront à l'issue de l'atelier le vendredi soir. Cela donne lieu à un travail d'éducation budgétaire.

Les paniers solidaires sont une nouvelle forme d'aide alimentaire. Le repérage des familles est réalisé par le CCAS ; leur nombre est limité à 10 afin que l'accompagnement soit réalisable. Rapidement, les familles bénéficiaires du panier solidaire n'ont plus sollicité la traditionnelle aide



INSPIR' ACTION



CIRCUITS
COURTS

- CCAS DE
LOON-PLAGE

alimentaire sous forme de tickets services. De plus, les retours montrent que les participants se sentent valorisées par cette action et leur insertion sociale et professionnelle est facilitée. Seules des femmes ont souhaité participer à l'atelier cuisine. Cette action a permis de travailler sur la mobilité des participantes et aussi de favoriser leur accès, et celui de leur famille, à la culture.

Le partenariat avec l'AFEJI a donc deux facettes : il propose une nouvelle forme d'aide alimentaire à travers les paniers solidaires et permet un approvisionnement local de la restauration collective en légumes.

résultats

- > Augmentation du taux de fréquentation du restaurant scolaire (80%) pour un prix de 1,25€ à 2€/repas (selon les revenus des familles) – 450 repas servis cinq jours par semaine
- > 3 000 repas par an servis au foyer restaurant pour les aînés, pour un prix de 3,20€ à 6€/repas (selon les revenus de la personne)
- > Amélioration de la qualité des repas distribués par la cuisine centrale
- > 10 familles accompagnées et bénéficiant d'un panier solide hebdomadaire
- > Outil de mobilisation sociale : les femmes participantes à l'atelier cuisine sont reconnues pour leurs compétences culinaires et participent à d'autres activités du CCAS ou du centre social – le projet favorise ainsi l'insertion sociale (par exemple, réalisation de buffets à l'occasion de manifestations culturelles)

perspectives

La communauté urbaine de Dunkerque s'inspire de l'expérience de Loon-Plage pour développer ce type de projet à l'échelle intercommunale. La cuisine centrale de Loon-Plage est un modèle de circuit court au sein de l'agglomération. De plus, cinq autres villes ont un partenariat avec les Jardins de Cocagne pour distribuer des paniers solidaires.

conseils pour reproduire ce projet

- > S'appuyer sur une volonté politique forte
- > S'appuyer sur les ressources du territoire



INSPIR' ACTION



CIRCUITS
COURTS

- CCAS DE
LOON-PLAGE

> S'appuyer sur des acteurs motivés et engagés (responsable de la cuisine centrale, agriculteurs locaux, commerçants, CCAS, ...)

aller plus loin

> Vidéos produites par la ville : « [Le circuit court de Loon-Plage en action](#) », « [Le circuit court de la pomme de terre à Loon-Plage](#) », « [François Fiers, boucher à Loon-Plage, dernier maillon du circuit court](#) »

> [Réseau Cocagne](#)

> [Fiche-expérience](#) réalisée par Localtis en mars 2017

contact référent

Alex Obry

Directeur

CCAS de Loon-Plage

a.obry@loonplage.org

03 28 58 03 40

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 19.09.2017



**INSPIR'
ACTION**

RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE

- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

Une expérience pionnière pour une restauration scolaire durable et locale

Ville de Mouans-Sartoux

repères

Porteur du projet : ville de Mouans-Sartoux

Statut du projet : en cours de mise en œuvre

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local, environnement

Public visé : élève, enfant, parent, personnel municipal

Partenaires opérationnels : association Un Plus Bio (formations et partage de connaissances), Ecocert (certification des cantines scolaires), CODES 06, CRES PACA, organismes agricoles (Agribio 06, agriculteurs locaux, chambre d'agriculture), commerces et associations locaux (maison du commerce équitable, jardin d'insertion, boulangerie, ...)

Partenaires financiers : DRAAF PACA, ADEME, conseil régional PACA (pour l'Observatoire), Fondation Carasso (pour la Maison d'éducation à l'alimentation durable)

Moyens affectés :

- 3 cuisines intégrées aux 3 groupes scolaires, 21 agents dans le service restauration, une camionnette permettant la livraison quotidienne des légumes vers les 3 cantines (conduite par un agent municipal) ;
- un terrain de 6 hectares (régie agricole) dont la production est gérée par 3 équivalents temps plein ;



INSPIR' ACTION

RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE
- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

- des animateurs pour accompagner les enfants lors du temps du repas (normes des centres de loisirs, soit 1 animateur pour 10 enfants en maternelle et 1 animateur pour 14 en élémentaire).
→ budget restauration 2016 (comprenant les frais de personnel) : 2 350 000 € pour 143 500 repas, dont budget alimentation : 240 000 €

Territoire : commune du département des Alpes-Maritimes, Mouans-Sartoux compte 10 000 habitants. Elle n'est pas intégrée à la politique de la ville.

Démarche territoriale de santé : la ville n'a pas de service santé ; en revanche, un Agenda 21 local tient compte de problèmes de santé en lien avec l'environnement (qualité de l'air intérieur, mobilité durable, qualité de l'eau, ...). Par ailleurs, Mouans-Sartoux est ville-active PNNS depuis 2005 et est adhérente à l'association Élus, Santé publique & Territoires (ESPT).

Politiques publiques mobilisées : Agenda 21, Plan local d'urbanisme

contexte

La ville de Mouans-Sartoux mène, notamment sur la santé environnementale, une politique volontariste traduite dans un Agenda 21. L'équipe municipale est engagée depuis plusieurs mandats sur des réflexions sur l'environnement et la santé. Particulièrement suite à la crise de la vache folle en 1999, la ville s'est penchée sur les questions du lien entre l'alimentation, la santé et l'environnement et a commencé à introduire des produits biologiques dans les cantines.

objectifs

- > Fournir une alimentation de qualité aux élèves en respectant la santé des convives et l'environnement
- > Favoriser la production agricole locale

description de l'action

Les cantines étant en régie municipale, la collectivité a décidé d'introduire des produits biologiques et locaux. Une cuisine par groupe scolaire a été instaurée, soit trois sur la commune. Devant le manque de productions agricoles localement dans le département, la ville s'est dotée d'une régie agricole municipale pour produire ses propres légumes bios.



INSPIR' ACTION

RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE
- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

Le projet a été rythmé par différentes étapes. Les réflexions démarrées en 1999, suite à la crise de la vache folle, ont donné lieu à l'introduction progressive de produits issus de l'agriculture biologique : viande bovine dans un premier temps, puis pains, pommes, laitages, ... Depuis 2012, 100% de l'alimentation servie dans les groupes scolaires est bio.

Cependant, il était difficile de s'approvisionner localement : dans un souci de durabilité, la ville a créé une régie municipale agricole sur six hectares. Ce montage a créé des emplois et permet de ne pas passer par une procédure de marchés publics pour les produits issus de cette régie.

En parallèle, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été menées dans les écoles. La diminution du gaspillage a permis de réduire le coût des repas et d'amortir le passage au bio. Ce volet pédagogique va de pair avec toutes les actions mises en place : accompagnement pédagogique du repas des enfants par des animateurs, des ateliers autour de la nutrition sont organisés durant les temps périscolaires ainsi que des ateliers cuisine animés par les chefs des cuisines.

Par ailleurs, les parents d'élèves reçoivent tous les mois le menu de la cantine ainsi qu'une proposition de menus du soir, un zoom sur un fruit ou un légume accompagné d'une recette à réaliser avec leur(s) enfant(s).

La ville poursuit un objectif d'autonomie alimentaire, aujourd'hui réalisé dans la restauration scolaire. Pour aller plus loin, elle a inscrit cet objectif dans son plan local d'urbanisme en 2012 et ainsi triplé la surface de ses terres agricoles.

En complément, créée en octobre 2016, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable coordonne un projet alimentaire territorial (PAT) en travaillant sur cinq axes :

- favoriser les installations agricoles,
- transformer et conserver les aliments,
- sensibiliser à l'alimentation durable,
- soutenir les projets de recherche-action,
- communiquer et étendre le réseau.

L'observatoire de la restauration durable de Mouans-Sartoux, créé en 2012, a permis d'évaluer les comportements alimentaires des familles : les enquêtes ont montré une évolution vers des habitudes alimentaires plus saines et plus durables et une adoption dans les familles de bonnes pratiques encouragées dans les cantines (moins de gaspillage, moins de sucre, plus de produits locaux et bio).



INSPIR' ACTION

—

RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE
- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

résultats

- > Alimentation 100% bio dans la restauration scolaire depuis 2012
- > Tarification de la cantine en fonction du quotient familial CAF des familles : le repas varie entre 2 et 6,20 €
- > Passage de 147g de déchets par repas à 32g en 2015, ce qui représente une diminution de 80% et une économie de 0,20€ par repas, qui a permis de compenser le passage au 100% bio
- > Approvisionnement de 85% des légumes par la régie agricole
- > 70% (en volume) des denrées d'origine locale (PACA et région du Piémont)
- > Labellisation Ecocert "En cuisine" pour les 3 cantines, avec le niveau maximal atteint et certification AB pour la régie agricole
- > Labellisation Projet alimentaire territorial depuis 2017
- > Labellisation « Plan Régional Santé Environnement » (accordée par l'ARS) depuis 2017 pour l'Observatoire de la Restauration Durable, au titre de la lutte contre le gaspillage
- > Sélection par le [programme européen URBACT](#) pour partager ses bonnes pratiques en matière de cantine bio

- > Enquêtes de l'Observatoire :
 - taux de satisfaction des familles de 99%
 - 85% des parents disent avoir modifié leurs pratiques alimentaires suite au projet de restauration scolaire bio et locale
 - 60% des familles déclarent manger souvent "bio"
 - plus de 50% des familles tiennent compte la saisonnalité et l'origine des produits lors de leurs achats alimentaires

- > Des porteurs de projet à l'installation agricole régulièrement reçus par la mairie afin d'étudier les possibilités d'activités sur Mouans-Sartoux, ayant conscience de la politique d'approvisionnement local de la ville
- > Création d'un tissu économique (installation d'un agriculteur bio sur la commune, ainsi que d'une épicerie bio, locale et sans emballages) avec plusieurs acteurs prenant part aux ateliers et activités de sensibilisation de la ville en termes d'alimentation durable
- > Développement d'une gamme de pains bio par la boulangerie du village, suite à son engagement avec les cantines.



INSPIR' ACTION



RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE
- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

perspectives

- > Poursuite des formations du personnel de restauration
- > Projet de mieux valoriser les déchets alimentaires : recherche d'un moyen de valoriser les bio-déchets non-compostables et développement des actions de sensibilisation des parents et des enfants
- > Introduction des protéines végétales et ré-évaluation des menus régulière
- > Développement de la surgélation des légumes dans le but d'atteindre 100% d'autonomie en légumes provenant de la régie municipale agricole
- > Renouvellement de tous les marchés publics, avec une révision des critères d'attribution pour privilégier les producteurs locaux
- > Communication, diffusion et transfert de pratiques envers d'autres collectivités, au niveau national et international

conseils pour reproduire ce projet

- > S'appuyer sur une volonté politique qui s'inscrit dans la durée
- > Réaliser un diagnostic du contexte local, des partenariats possibles et ressources disponibles, ainsi que des orientations politiques, des attentes et envies des acteurs et des bénéficiaires du projet
- > Impliquer dès le départ les parties prenantes du projet (personnel communal par exemple ou enseignants), et communiquer sur les objectifs et les enjeux auprès des familles
- > Introduire le bio par nature de denrée, plutôt que par "journée thématiques" afin de sécuriser et stabiliser les filières d'approvisionnement et de réduire les coûts
- > Travailler les critères d'attribution des marchés publics, en prenant en compte la qualité et l'environnement au même titre que le prix (voire en leur attribuant une pondération plus importante)
- > Adapter/créer les lots en fonction des produits disponibles localement
- > Analyser et quantifier les actions afin de les ajuster au fur et à mesure dans une démarche d'amélioration continue
- > Se rapprocher d'acteurs (collectivités, collectifs, associations) ayant déjà de l'expérience dans ce domaine dans une démarche d'amélioration continue



INSPIR' ACTION

RESTAURATION
SCOLAIRE
DURABLE ET
LOCALE
- VILLE DE
MOUANS-
SARTOUX

aller plus loin

- > [Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable](#), créé par Mouans-Sartoux
- > « [Santé environnementale : le pouvoir des villes](#) », Actes de la 16^e Journée nationale Élus, Santé publique & Territoires, 2015 (intervention de Gilles Pérole, élu de Mouans-Sartoux)
- > [Observatoire de la restauration collective locale et durable](#), créé par le programme Lascaux
- > [Typologie des politiques publiques de restauration collective locale et durable](#), Programme Lascaux, 2016
- > Vade-mecum « [Encourager l'approvisionnement local](#) », Association des Maires de France, Association des Départements de France, Association des Régions de France, 2016
- > Site de [l'association Un Plus Bio](#)
- > Site [d'Ecocert](#) pour le label « En cuisine »

contact référent

Léa Sturton

Responsable Alimentation-Nutrition

Ville de Mouans-Sartoux

enfance@mouans-sartoux.net

lea.sturton@mouans-sartoux.net

04 22 10 52 74

Gilles Pérole

Adjoint au Maire de Mouans-Sartoux, délégué à l'Enfance et à l'Éducation

Président de l'association Un plus bio, réseau national des cantines bio

gilles.perole@mouans-sartoux.net

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 29.09.2017



INSPIR'
ACTION

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE

— CCAS REIMS

Une épicerie sociale et solidaire pour coordonner l'aide alimentaire du territoire — CCAS de Reims

repères

Porteur du projet : CCAS de Reims

Statut du projet : en activité depuis 2011

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : public précaire

Partenaires opérationnels : Banque Alimentaire, SOS bébés, Société de Saint Vincent de Paul, Entraide Protestante, Croix Rouge Française, association étudiante ASERCA

Partenaires financiers : ville de Reims, CCAS, département de la Marne

Moyens affectés : 1,5 ETP, un local acquis par le CCAS, 50 bénévoles

Territoire : Reims compte sept quartiers prioritaires. Le volet santé du contrat de ville 2015-2020 de Reims métropole est le contrat local de santé de la ville de Reims.

Démarche territoriale de santé : le contrat local de santé de Reims, signé en 2013, identifie quatre axes prioritaires : santé environnementale, gestion des risques et accès aux soins, santé mentale et qualité de vie urbaine, promotion de la santé et accès à la prévention. Le CCAS est notamment partenaire d'ateliers santé organisés pour les publics en situation de précarité.



INSPIR' ACTION

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
- CCAS REIMS

contexte

En 2011 le constat des représentants associatifs sur les carences et le manque de coordination des structures agissant dans l'aide alimentaire, ainsi que la volonté politique sur le territoire rémois ont abouti à la création du projet ESPOIRS : une Épicerie sociale et solidaire Pour l'Orientation, l'Insertion et la Réinsertion Sociale.

objectifs

- > Améliorer la cohérence territoriale de l'aide alimentaire¹ apportée au public en situation de précarité
- > Proposer une alimentation équilibrée au public en situation de précarité
- > Fédérer les acteurs locaux impliqués dans l'aide alimentaire autour de ce projet

description de l'action

L'épicerie sociale et solidaire, lors de sa création, a rassemblé à la fois la ville de Reims et son CCAS, le département, et six associations rémoises, qui œuvraient auparavant chacune de leur côté. Dans ce projet, chaque association et le CCAS ont un rôle bien défini, et une complémentarité dans l'aide apportée aux bénéficiaires.

Chaque association a un rôle défini dans le réseau soit, la collecte des denrées, l'aide transitoire aux bénéficiaires en attendant l'accès à l'épicerie, la distribution de l'alimentation pour les enfants de moins d'un an, le portage à domicile pour les personnes étant dans l'incapacité de se déplacer, ou des soutiens autres qu'alimentaire.

Toutes les structures rémoises n'ont pas adhéré au projet. Ont gardé leur autonomie de fonctionnement dans la distribution alimentaire les Restos du Cœur et le Secours Populaire.

En 2015, les étudiants rémois auparavant accueillis à l'Épicerie Sociale et Solidaire sont désormais accueillis sur le site du Campus Croix Rouge, à l'Épicerie AGORAE, dépendant du réseau Espoirs.

¹ Pour en savoir plus sur l'organisation et les enjeux de l'aide alimentaire, un chapitre y a été consacré dans le Dossier ressources de Fabrique Territoires Santé « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).



INSPIR' ACTION

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
- CCAS REIMS

Les critères d'admission des bénéficiaires à l'épicerie sociale et solidaire ont été établis par l'ensemble des partenaires, lesquels se réunissent en commission d'accès pour étudier les demandes.

Des ateliers collectifs sont organisés pour dépasser la seule aide alimentaire : atelier culinaire, atelier cuisine parents/enfants, atelier budget, atelier accès à la santé, ... Les bénéficiaires de l'épicerie y participent librement.

Les différents partenaires et leurs bénévoles travaillent ensemble et ont donc une approche mieux coordonnée de l'aide alimentaire proposée sur le territoire. Le CCAS est garant du bon déroulement opérationnel de l'aide. De plus, l'étude collective des demandes d'accès à l'épicerie instaure un dialogue entre les intervenants sociaux.

résultats

- > Maintien d'une alimentation courante et équilibrée auprès des bénéficiaires
- > Meilleur suivi entre travailleur social et bénéficiaire sur l'engagement pris sur l'accès à l'épicerie
- > Cohérence territoriale sur l'attribution de l'aide alimentaire : mise en réseau des acteurs

perspectives

Il est nécessaire de développer la communication sur ce dispositif afin de mobiliser certains publics qui en restent éloignés et n'osent pas faire le premier pas.

conseils pour reproduire ce projet

- > Fédérer un maximum d'acteurs
- > Réunir les différents acteurs de l'aide alimentaire dans un même lieu, pour mieux coordonner et améliorer la cohérence territoriale
- > Définir collectivement les critères d'accès à l'aide alimentaire

aller plus loin

- > [Fiche-expérience UNCCAS](#) sur l'épicerie sociale et solidaire de Reims



INSPIR' ACTION

—
ÉPICERIE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE
- CCAS REIMS

contact référent

Laetitia Mareigner

Coordinatrice de l'épicerie

CCAS de Reims

laetitia.mareigner@reims.fr

03 26 04 31 77

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 6.10.2017



**INSPIR'
ACTION**

CIRCUIT COURT
- SECOURS
CATHOLIQUE
CANTAL
PUY-DE-DÔME

Diversifier l'offre alimentaire par l'animation d'un circuit court

Secours Catholique Caritas France (délégation Cantal Puy- de-Dôme)

repères

Porteur du projet : Secours catholique

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis septembre 2017

Échelle : Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : producteurs agricoles locaux

Moyens affectés : budget annuel de 30 000 € (financé par le Secours catholique) ; dispositif géré par les adhérents ; l'animatrice des réseaux de solidarité, salariée, est garante du fonctionnement

Territoire : Aurillac compte un quartier prioritaire de la politique de la ville et trois quartiers en veille. Le contrat de ville du bassin d'Aurillac a été co-signé par l'Agence régionale de santé.

Démarche territoriale de santé : sur ce projet, le Secours catholique n'est pas en lien avec la ville, la communauté d'agglomération ou le CCAS. À noter que l'association pour le développement du Pays d'Aurillac a signé en 2016 un contrat local de santé avec l'ARS (le Pays regroupe la communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac et deux communautés de communes).



INSPIR' ACTION

CIRCUIT COURT
- SECOURS
CATHOLIQUE
CANTAL
PUY-DE-DÔME

contexte

Les personnes en situation de précarité sont limités dans le choix de leur alimentation et consomment plus souvent des produits de faible qualité. De plus, des producteurs cantaliens ne parviennent pas à vivre dignement de leur production. La délégation Cantal Puy-de-Dôme du Secours catholique a organisé un approvisionnement en circuit court ouvert à tous, afin de diversifier l'offre alimentaire des personnes précaires et de créer un dispositif où se vit la mixité sociale.

objectifs

- > Permettre à des familles en situation de précarité de consommer des produits de qualité produits localement
- > Garantir à de petits producteurs locaux en difficulté un revenu de leur travail en achetant leur production
- > Développer un dispositif d'adhérents où chacun est acteur du dispositif et garant de son bon fonctionnement
- > Développer un lieu de mixité sociale

description de l'action

Chaque semaine, les familles adhérentes passent commande et récupèrent les denrées commandées la semaine suivante (les jeudis). Tous les produits proposés sont exclusivement issus de l'agriculture locale.

Tous les adhérents sont acteurs dans ce projet. Répartis dans des pôles d'activités, certains sont en relation avec les producteurs locaux pour gérer toute la logistique. D'autres sont chargés de recruter de nouveaux adhérents. D'autres enfin organisent des activités (visites d'exploitation, fabrication de savons..).

L'adhésion est ouverte à tous, et modulée en fonction des ressources de chacun. Les personnes ayant un quotient familial inférieur à 725€ paient 20% du coût des produits ; les personnes ayant un quotient familial supérieur à 725€ paient 100%. Ainsi, ce dispositif permet une mixité sociale.

Ce dispositif se déploie sur la ville d'Aurillac.

résultats

- > Dispositif lancé en septembre 2017
- > 23 familles adhérentes



INSPIR' ACTION

CIRCUIT COURT
- SECOURS
CATHOLIQUE
CANTAL
PUY-DE-DÔME

perspectives

Le dispositif est en phase d'expérimentation pendant un an, jusqu'en juin 2018. Une évaluation à mi-parcours, puis une évaluation finale seront réalisées avec les adhérents.

conseils pour reproduire ce projet

- > Mobiliser les adhérents sur la durée
- > Développer des partenariats avec des producteurs locaux
- > Disposer de ressources humaines garantissant le bon fonctionnement et la mobilisation

aller plus loin

- > Le Secours catholique mène depuis plusieurs années des réflexions sur l'accès digne à l'alimentation. Voir notamment son [blog autour des problématiques liées au climat](#)
- > Les Restos du Cœur de l'Hérault ont expérimenté un dispositif d'approvisionnement en fruits et légumes frais régionaux. Les chercheurs Ronan Le Velly et Dominique Paturel relatent ce projet dans un [article de la Revue d'études en agriculture et environnement](#).

contact référent

Lydie-Anne Jourdain

Animatrice de réseaux de solidarité

Secours Catholique Caritas France – délégation Cantal Puy-de-Dôme

lydieanne.jourdain@secours-catholique.org

04 71 48 59 02

Cette Inspir'action fait partie du dossier ressource « Alimentation et développement local » : [à télécharger ici](#).

Complété le 25.09.2017



INSPIR'
ACTION

—

TRANSFORMER
LES ESPACES
VERTS EN PIED
D'IMMEUBLE
- PARTAGEONS
LES JARDINS

Transformation des espaces verts en pied d'immeuble en lieu de vie, d'échanges et de biodiversité

-

Partageons les jardins (Toulouse)

repères

Porteur du projet : un groupe d'habitants du quartier des Mazades à Toulouse (l'association Partageons les jardins accompagne le projet)

Statut du projet : en projet depuis 2014

Échelle : quartier (hors politique de la ville)

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : La Fabrique Solidaire des Minimes/Maison des Chômeurs, comité de quartier, groupe Les Chalets (bailleur social), centre socio-culturel, crèche

Partenaires financiers : Fondation de France (appel à projet « Démarches participatives et citoyennes »), bailleur social, syndic Sogem, ville de Toulouse

Moyens affectés : 6 200€ pour les achats (ruches, récupérateurs d'eau, outils de jardinage, bois recyclé pour la fabrication de bacs accessibles aux personnes à mobilité réduite, ... + composteurs fournis par Toulouse Métropole)

Territoire : Toulouse regroupe plus de 470 000 habitants et a douze quartiers prioritaires (soit 55 000 habitants). Le quartier des Mazades n'est pas intégré à la géographie prioritaire.



INSPIR' ACTION

—

TRANSFORMER
LES ESPACES
VERTS EN PIED
D'IMMEUBLE
- PARTAGEONS
LES JARDINS

Démarche territoriale de santé : pas d'intégration à ce jour aux démarches Atelier santé ville et Contrat local de santé de Toulouse

contexte

Les Mazades, situé au Nord de Toulouse, ancien secteur maraîcher, sont un quartier résidentiel constitué d'immeubles longeant l'avenue des Mazades, correspondant à plus de 800 logements avec une tour identifiée dans la ville par ses plus de 20 étages. Sont présents dans ce quartier quelques commerces (tabac, épicerie, pizzeria), un centre socio culturel, une association des chômeurs, une crèche. Il n'y a pas de comité de quartier propre aux Mazades, il est rattaché à celui des Minimes.

Dans ce quartier, les espaces verts entourent les différents immeubles et sont ouverts à tous. Ils sont entretenus par un jardinier de la copropriété, majoritairement constitués de pelouse, arbustes et quelques arbres et des jeux anciens. Les immeubles ont été construits dans les années 1970, et sont occupés par plus d'un tiers de propriétaires occupants. À sa construction, ce quartier était prisé par les familles et les enfants occupaient les espaces extérieurs.

Aujourd'hui, la population est vieillissante et les familles ne sont plus majoritaires. Les appartements HLM (1/5 de l'ensemble) restent occupées par des familles de différents pays d'origines, facteur de représentations négatives chez les familles présentes dans le quartier depuis sa création. Les différents ensembles sont gérés en copropriété. Un syndic, la Sogem, coordonne les différentes copropriétés. Le bailleur social, le groupe des Chalets, possède différents logements dont la moitié de ceux de la tour.

Un constat général est partagé entre habitants, comité de quartier, mairie, police et bailleur social de dégradation de la vie du quartier avec un sentiment d'insécurité (trafics de drogues, dégradations des biens collectifs).

objectifs

Ce projet a pour objectif de transformer des espaces verts existants aux pieds d'immeubles, faibles en usages, en favorisant l'appropriation par les résidents d'un espace concerté et riche en biodiversité. L'un des axes pour ces nouveaux usages pourra être un espace de jardin partagé où l'autoproduction alimentaire sera encouragée et mise en application par des cours de jardinage adaptés et servira de base pédagogique pour les différents acteurs associatifs du quartier.



INSPIR' ACTION

—

TRANSFORMER
LES ESPACES
VERTS EN PIED
D'IMMEUBLE
- PARTAGEONS
LES JARDINS

Un autre objectif est de favoriser la mixité sociale entre les différents habitants du quartier (qu'ils soient locataires HLM ou copropriétaires) et de dégager de cette mixité des échanges sur l'alimentation.

description de l'action

Le projet répond à diverses problématiques sociales et de manière plus précise s'intéresse à la problématique de la précarité alimentaire. Il s'agit de développer avec les habitants et les acteurs locaux, des espaces de biodiversité, de sensibilisation à l'alimentation saine et d'autoproduction au cœur d'un quartier.

À l'initiative du projet, la maison des chômeurs, située au cœur du quartier, a proposé à ses adhérents et en lien avec les habitants de créer un jardin partagé. Elle a sollicité l'association Partageons les jardins pour être accompagné en 2014. Faute de moyens et d'espace, le projet n'a pas vu le jour. La maison des chômeurs s'est concentrée sur la construction, autour de son local, de quelques jardinières en bois de récupération cultivées avec les adhérents.

En début d'année 2017, une habitante membre de la copropriété d'un des immeubles a relancé l'idée de créer un jardin partagé pour occuper l'espace et amener les usagers à se rencontrer, en écho à la volonté de d'autres copropriétaires de clôturer la résidence pour répondre au sentiment d'insécurité.

L'association Partageons les jardins met en réseau les jardins collectifs et individuels de la région toulousaine et accompagne la création et l'animation de jardins partagés. Elle s'inscrit dans le réseau national des jardins partagés, Le Jardin dans Tous Ses États, et adhère à sa charte.

La maison des chômeurs, des habitants de la copropriété impliqués, le centre socio culturel, le comité de quartier et Partageons les jardins se sont réunis pour étudier la faisabilité du projet. Une première réunion au centre socio culturel a réunis plus d'une quarantaine de personnes intéressées. Partageons les jardins a présenté la méthodologie de projet, ce qui a confirmé un besoin d'accompagnement extérieur des habitants pour mener à bien ce projet.

La méthodologie proposée permet aux acteurs du quartier de s'approprier le projet, de répondre aux objectifs (environnementaux, économiques, santé, cohésion sociale, ...) et de pérenniser le projet après l'accompagnement. Elle repose sur un diagnostic partagé, une concertation de tous les habitants et un suivi de l'aménagement et de la dynamique de groupe.



INSPIR' ACTION

—

TRANSFORMER
LES ESPACES
VERTS EN PIED
D'IMMEUBLE
- PARTAGEONS
LES JARDINS

Le projet a été présenté à l'assemblée générale de la copropriété en mars 2017 et a été bien reçu à condition qu'il coûte peu à la copropriété.

Sous réserve de financements, le calendrier sera le suivant (2018-2020) :

- Mobilisation des résidents : porte à porte, outils porteur de paroles (outil d'enquête dans l'espace public), diagnostic en marchant, réunion publique...
- Animation de réunions de concertation pour que les résidents définissent ensemble leurs envies/craintes, les réalisations, le programme, l'aménagement, le fonctionnement/gouvernance
- Mise en relation avec les différents partenaires : Compostage, haie champêtre, espace de biodiversité, ruches...
- Chantier collectif : installation des aménagements et différents espaces jardinés
- Suivi technique et de la dynamique de groupes par Partageons les jardins avec des ateliers de jardinage et de sensibilisation à l'alimentation, au circuit de production alimentaire (en s'appuyant aussi sur le fait que cette zone était autrefois maraichère)
- Évaluation

résultats

Le projet n'a pas encore été mis en œuvre. Au delà des réunions d'information et de constitution du groupe d'acteurs, un petit groupe de jardiniers a débuté des expérimentations sur une petite surface. Il s'agit pour eux de garder la vitalité de leur groupe et d'être ouverts aux potentielles questions des autres habitants et futurs jardiniers.

Le développement du jardin, en particulier la concertation pour son élaboration, restent à mener.

perspectives

Partageons les Jardins est en relation avec plusieurs bailleurs sociaux dans différents quartiers politiques de la ville de l'agglomération de Toulouse. Une réflexion sur une métamorphose de la gestion des espaces verts est en cours et commence à être mise en expérimentation comme sur le projet des Mazades. À terme, l'idée est de développer des jardins partagés sur ces espaces mais aussi des parcelles maraichères qui permettront l'alimentation des résidents mais aussi l'éducation à l'alimentation des riverains.



INSPIR' ACTION

—

TRANSFORMER
LES ESPACES
VERTS EN PIED
D'IMMEUBLE
- PARTAGEONS
LES JARDINS

conseils pour reproduire ce projet

- > Mobiliser habitants, syndic de copropriété, bailleur social et associations de quartier dès le lancement du projet
- > Suivre une méthodologie de projet
- > Être accompagné par un partenaire « expert » des jardins partagés

aller plus loin

- > Site de [Partageons les jardins](#)
- > Réseau national des jardins partagés : [Le Jardin dans Tous Ses États \(JTSE\)](#)
- > [Charte du JTSE](#)

contact référent

Anaïs Marquet

Chargée d'animation, d'administration et de développement

Partageons les jardins

contact@partageonslesjardins.fr

06 87 37 81 67

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 12.10.2017



INSPIR'
ACTION

JARDIN
COLLECTIF
COMMUNAL À
VOCATION
SOCIALE
- CCAS
VILLEFONTAINE

Un jardin collectif communal à vocation sociale

- CCAS de Villefontaine

repères

Porteur du projet : CCAS de Villefontaine

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 1998

Échelle : ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : travailleurs sociaux du CCAS et du département, associations, épiceries sociales (Le Panier de Léontine), autres jardins collectifs de l'agglomération

Partenaires financiers : mairie de Villefontaine, Région Rhône-Alpes, Agence régionale de santé, CGET

Moyens affectés : 69 000 € annuel, dont 60 000 € de charges de personnel (1,5 ETP), terrain d'un hectare équipé de deux chalets d'accueil et de matériels de maraîchage

Territoire : Villefontaine compte deux quartiers prioritaires et un quartier en veille, au titre de la politique de la ville. Le contrat de ville 2015-2020 de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère prévoit de décliner un plan d'actions de prévention santé, en lien avec l'Atelier santé ville sur les thématiques suivantes : addictions, dépistages, alimentation et activité physique.

Démarche territoriale de santé : le CCAS s'appuie sur le diagnostic de l'Atelier santé ville de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) pour monter ses actions et partage régulièrement, notamment via la référente santé du CCAS.



INSPIR' ACTION



JARDIN
COLLECTIF
COMMUNAL À
VOCATION
SOCIALE
- CCAS
VILLEFONTAINE

contexte

L'animation d'un jardin communal répond d'abord à l'isolement et la précarité d'une partie de la population. Elle permet ensuite de travailler sur l'alimentation (sensibilisation et production de fruits et légumes).

objectifs

Développer des actions dans les domaines de la production alimentaire, du lien social, de la santé, de l'éducation et de l'environnement, visant à permettre à l'ensemble des personnes participant de progresser vers un mieux être personnel et un mieux vivre ensemble

description de l'action

Jardinons ensemble est un jardin collectif communal. Créé et porté par le CCAS depuis 1998, le jardin est devenu un outil privilégié d'insertion, de développement social et d'éducation à l'environnement. Depuis le printemps 2012, Jardinons Ensemble est installé sur le site de l'Étang de Vaugelas, sur un terrain de près d'un hectare. Le jardin est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Il accueille toute l'année une centaine de personnes autour d'une activité de jardinage biologique. Ce sont des personnes rencontrant des difficultés sociales et économiques, ainsi que des habitants de Villefontaine qui ont envie de s'inscrire dans ce projet collectif. Cette activité permet aux personnes accueillies de (re)créer du lien social, de rompre leur isolement, d'élargir leur réseau, mais aussi de s'inscrire dans un projet valorisant. Les jardiniers sont orientés par les travailleurs sociaux du CCAS, par son réseau de partenaires (département, association de prévention, centre d'accueil de demandeurs d'asile, ...); mais aussi grâce au bouche-à-oreille.

Les légumes et fruits produits sur le jardin sont partagés entre les jardiniers. Cette autoproduction constitue pour les jardiniers une réelle économie sur le budget alimentaire, mais aussi une amélioration sensible de leur alimentation (légumes frais et « bio »). Des repas collectifs hebdomadaires, cuisinés sur place, renforcent





INSPIR' ACTION



JARDIN
COLLECTIF
COMMUNAL À
VOCATION
SOCIALE
- CCAS
VILLEFONTAINE

cette dimension. La pratique du jardinage comme l'accès à une alimentation de qualité favorise une meilleure santé physique et mentale.

Le jardin est ouvert quatre à cinq demi-journées par semaine. Des animateurs et l'assistant social du CCAS accompagnent les personnes mobilisées dans ce projet. Un travail en partenariat avec les structures médicosociales du territoire permet de proposer aux personnes en difficulté un accompagnement de proximité. La présence d'un assistant social au jardin, impliqué dans l'animation, permet une approche originale du travail social, basée sur la création de liens dans les situations de travail et les moments de convivialité. Cette proximité avec les usagers amène à travailler plus facilement dans la prévention, et favorise le rapprochement des personnes en difficulté des institutions qu'elles n'auraient pas sollicitées (accès aux droits, santé, soutien, ...).

L'ensemble du jardin est cultivé selon les règles de l'agriculture biologique. Les semences sont issues du réseau Semences paysannes, ou de la production du jardin. Le jardin abrite par ailleurs une collection importante de fruitiers, légumes et rosiers de variétés anciennes et locales, et participe activement au réseau de jardins conservatoires du Centre de ressources en botanique appliquée (CRBA).

L'animation du jardin est basée sur une pédagogie participative, en donnant à chacun l'occasion d'exprimer ses envies et de les concrétiser dans le cadre d'un projet collectif. Les cultures et l'organisation du travail sont décidées collectivement, lors d'une réunion bisannuelle (établissement d'un plan de culture) et de points quotidiens. Un règlement intérieur, élaboré par l'ensemble des jardiniers, détermine le cadre. Le règlement est remis à plat chaque année, afin de permettre aux nouveaux venus de se l'approprier, et de rendre possible d'éventuels ajustements.

La reconnaissance des compétences propre à chaque personne permet d'enrichir la vie du groupe et de donner à chacun des responsabilités à son niveau : tenue du cahier de bord du jardin, arrosage le week-end, suivi des projets spécifiques (jardin conservatoire, ruche, ...), photographie, animation du groupe...

Le jardin dispose également de parcelles pédagogiques pour les écoles et centres de loisirs de la ville. Plusieurs centaines d'enfants sont accueillis chaque année au jardin. Les jardiniers sont impliqués dans l'animation de ces séances pédagogiques : valorisation des compétences et travail intergénérationnel sont ainsi au cœur de ces projets pédagogiques.



INSPIR' ACTION



JARDIN
COLLECTIF
COMMUNAL À
VOCATION
SOCIALE
- CCAS
VILLEFONTAINE

Acteur de développement social, le jardin propose également des animations dans les quartiers de la ville et/ou en lien avec d'autres équipements socioculturels. De nombreux événements culturels (Rendez-vous aux jardins, soirée conte, feux de la Saint-Jean, journées du patrimoine) permettent au plus grand nombre de découvrir le jardin, mais aussi l'accès de tous à la culture. Ponctuellement, des stages sont organisés au jardin pour initier le grand public à des pratiques de jardinage écologique. Aussi, des ateliers cuisine sont proposés régulièrement, notamment dans les centres sociaux des quartiers prioritaires, pour sensibiliser à la consommation des fruits et légumes du jardin, et pour sensibiliser au lien entre santé et alimentation.

Depuis 2017, une action « maraîchage collectif » réalisée en partenariat avec le jardin collectif de Bourgoin-Jallieu (membre de la communauté d'agglomération des Portes de l'Isère), les épiceries sociales de Villefontaine et trois agriculteurs ont permis de produire plusieurs tonnes de légumes à destination des épiceries sociales.

résultats

> Les objectifs en termes de lien social sont largement atteints. Devant une demande toujours plus forte, un nouveau site a été ouvert en 2012, permettant d'accueillir un plus grand nombre de jardiniers (environ 100/an actuellement, dont 46 sont habitants d'un quartier prioritaire de la politique de la ville) et de développer les activités pédagogiques.

> Concernant l'accès à une alimentation de qualité, le jardin produit plusieurs tonnes de légumes chaque année, qui sont distribués sous forme de paniers (environ 70 paniers/semaine) aux jardiniers, d'avril à décembre.

> La pédagogie participative adoptée tout au long du projet a favorisé la prise d'initiatives et l'implication des habitants-jardiniers dans d'autres projets sur le territoire : conseil consultatif environnement (instance consultative réunissant des habitants sur les problématiques environnementales ou liées au cadre de vie), projets citoyens, ...

perspectives

Le projet a atteint à ce jour sa taille optimale. Un développement serait néfaste à la qualité des liens créés entre les participants. Par ailleurs, le jardin est aujourd'hui fragilisé financièrement par le retrait du département qui le finançait jusqu'alors au titre de l'insertion.



INSPIR' ACTION

JARDIN
COLLECTIF
COMMUNAL À
VOCATION
SOCIALE
- CCAS
VILLEFONTAINE

conseils pour reproduire ce projet

- > Bénéficier d'un portage solide
- > Garantir un minimum de moyens humains pour l'animation du projet, sous peine de perdre en grande partie la dimension sociale du projet

aller plus loin

- > [Réseau des jardins collectifs à vocation sociale de l'Isère](#)
- > [Association Le Passe-Jardins](#) : réseau des jardins partagés d'Auvergne-Rhône-Alpes

contact référent

Emmanuel Badet

Coordinateur et animateur du jardin

CCAS de Villefontaine

ccas.jardin@mairie-villefontaine.fr

06 25 39 29 60

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 5.09.2017



**INSPIR'
ACTION**

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

Un réseau d'achat en commun dans les quartiers prioritaires de Lyon

- Association VRAC

repères

Porteur du projet : VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun), association créée en 2014 dont la mission est de favoriser le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, locaux et écologiques) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise

Statut du projet : en activité depuis 2015

Échelle : quartiers de la politique de la ville

Thématiques traitées : alimentation, développement local

Public visé : tout public

Partenaires opérationnels : centres sociaux, bailleurs sociaux, élus locaux

Partenaires financiers : bailleurs sociaux, Fondation Carasso, Fondation Abbé Pierre, Secours Catholique, Fondation MACIF, Fondation La France s'engage

Moyens affectés :

- 4 équivalents temps plein en CDI
- un hangar de stockage à Vaulx-en-Velin, un bureau à Villeurbanne ; des lieux de distribution mis à disposition par un bailleur ou un centre social
- 1000 adhérents, 12 groupements dans la métropole de Lyon, 50 bénévoles actifs
- budget : 200 000 €

Territoire : l'association intervient sur treize quartiers de l'agglomération lyonnaise (à Lyon, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux, Oullins, Saint-Priest, Saint-Fons, Bron et Rilleux).



INSPIR' ACTION

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

Articulation avec une démarche territoriale de santé : partenariat avec les ASV de Lyon et Vaulx-en-Velin, qui ont facilité la mise en réseau des acteurs (connaissance des partenaires locaux comme les associations de quartiers et les bailleurs sociaux)

contexte

La réflexion autour du projet a été menée sur la base d'un constat partagé entre la fondation Abbé Pierre et le bailleur Est-Métropole Habitat, autour de la restriction du pouvoir d'achat et donc de la consommation des habitants des quartiers : ce que l'on achète, consomme ou utilise influe sur de multiples dimensions de la vie personnelle, familiale et sociale. Proposer une autre façon de consommer pour dynamiser les capacités à faire face à la précarité, revaloriser l'image de soi et favoriser le pouvoir d'agir individuel et collectif est l'idée qui a germé de ce constat.

L'association VRAC (Vers un groupement d'achat en commun), né de ce partenariat entre la fondation Abbé Pierre et un bailleur sociale, a fédéré de multiples acteurs autour de son projet : des militants et bénévoles issus pour certains de ces quartiers ou d'associations locales, portant le diagnostic de la consommation par défaut ou « faute de mieux » dans les quartiers défavorisés ; des porteurs d'expériences locales de distribution dans les quartiers populaires, d'épiceries coopératives ou encore d'épiceries sociales et solidaires.

Se sont également investis des représentants de bailleurs sociaux, soucieux d'agir aux côtés des habitants et des structures pour la promotion des quartiers d'habitat social et de leurs habitants. Enfin, des professionnels de la politique de la ville et des acteurs de l'économie sociale et solidaire ont apporté leur concours au projet.

Une étude a été engagée par l'association au préalable de son action débutée en 2014. Cette étude s'appuyait sur des recherches documentaires complétées par une enquête de terrain menée auprès d'un grand nombre d'acteurs de l'action sociale et a permis de confirmer les constats posés par les partenaires publics et associatifs à l'initiative du projet. En particulier, ont été confirmées quatre composantes du contexte étroitement corrélées :

- un creusement des inégalités socio-économiques entre les habitants des quartiers populaires et le reste de la population ;
- une discrimination renforcée face à l'accès à la consommation. Les habitants des quartiers sont victimes de l'effet « double pénalité ». Si la principale difficulté dont pâtissent les ménages pauvres réside dans la taille limitée de leur budget, la double pénalité consiste dans le fait que ces mêmes ménages paient parfois plus cher que d'autres ménages plus favorisés les mêmes



INSPIR' ACTION

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

produits et services (mécanismes liés aux quantités achetées, profil de risque ...)¹ ;

- une alimentation génératrice de problèmes sanitaires et sociaux chez les publics précaires ;
- un isolement social marqué dans les quartiers populaires.

À partir de ces différents constats, l'association a ciblé les besoins auxquels ses actions tentent de répondre : des besoins pour une alimentation durable et une volonté de cohésion sociale et de valorisation des habitants.

objectifs

L'objectif global de VRAC est de développer des groupements d'achat dans chaque quartier populaire sur une logique d'essaimage d'un modèle basé sur la mobilisation des différentes parties prenantes du quartier (habitants, associations et structures de proximité, professionnels/techniciens, élus, ...).

> Distribuer dans les quartiers populaires des produits de consommation courante de qualité et des services à des prix attractifs, en améliorant ainsi le pouvoir d'achats des habitants.

> Encourager une consommation durable et responsable, en permettant aux habitants des quartiers de s'inscrire dans de nouvelles pratiques de consommation et d'approvisionnement/d'alimentation.

> Favoriser la cohésion sociale en suscitant et/ou renforçant des espaces de socialisation et d'entraide dans les quartiers où VRAC est présent par le biais de groupements d'achats.

> Élaborer un mode de fonctionnement économique coopératif s'appuyant sur les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS).

description de l'action

Le projet de VRAC est orienté vers l'accès du plus grand nombre à des produits de consommation courante de qualité. Au sein des groupements VRAC, les prix sont raisonnables, grâce à l'achat en grandes quantités, la réduction des coûts intermédiaires via la priorité donnée aux circuits

¹ Ce constat a également été fait dans l'évaluation d'impact sur la santé sur les projets de transports de Plaine Commune (en Seine-Saint-Denis) : le coût de la mobilité a été identifié comme un frein et une limitation des choix d'approvisionnement, donc un facteur d'insécurité alimentaire ([consulter l'EIS](#)).



INSPIR' ACTION

—

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

courts, la réduction des coûts superflus par la limitation des emballages, la vente à prix coûtant (sans marge).

VRAC permet aux habitants des quartiers populaires de s'inscrire ainsi dans un mode de consommation durable et responsable, reposant sur le collectif et les dynamiques locales. Il s'agit de s'éloigner d'un système basé sur l'absence de choix et sur des produits bas de gamme en sélectionnant autant que possible des produits alimentaires d'origine biologique et/ou d'un rayon géographique proche.

Les produits

VRAC propose à ses adhérents une cinquantaine de références de produits secs. Les produits proposés sont des produits biologiques, locaux, ou écologiques, travaillant en circuits courts et favorisant d'une manière générale des démarches durables sur les plans environnemental et social. VRAC bâtit des partenariats durables avec les fournisseurs et producteurs de ces produits. Les produits du catalogue de VRAC sont, de manière générale et à qualité égale, moins chers que les produits proposés par la grande distribution mais restent supérieurs aux prix pratiqués par les discounters.

L'adhésion

VRAC a fait le choix de ne mettre en place aucun critère excluant à l'adhésion dans ses différents groupements d'achat. Les seules conditions d'adhésion sont de payer la cotisation annuelle de 1€ minimum et de venir chercher sa commande au sein des quartiers. Cette ouverture permet une rencontre entre des publics qui auraient pu ne jamais se croiser. En plus des habitants des quartiers où est implanté VRAC, des personnes issues de quartiers extérieurs ou du centre-ville se rendent dans les points de distribution. Les distributions deviennent alors de vrais lieux de socialisation et de mixité sociale où des gens d'horizons divers se croisent et échangent. 70% des adhérents vivent dans un quartier de la politique de la ville.

Le fonctionnement

La commande a lieu une fois par mois. Durant une semaine, les adhérents passent leurs commandes auprès de l'association par mail ou lors de permanences physiques qui se tiennent dans les centres sociaux ou dans les locaux en pied d'immeubles mis à disposition par les bailleurs. Il n'y a aucun minimum d'achat requis, et les adhérents ne s'engagent pas à commander mensuellement, ils sont donc libres de commander quand ils le souhaitent.



INSPIR' ACTION

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

L'association assure la livraison des produits commandés en quantités exactes dans les différents points de distribution (12, dont 2 hors du périmètre de la politique de la ville). La distribution des produits a lieu deux semaines après la prise de commande et se déroule le plus souvent sur une journée complète. Le matin, l'équipe de VRAC et les bénévoles, des adhérents motivés, installent une épicerie éphémère dans le lieu de distribution et procède à la coupe du fromage livré en meule entière. L'après-midi, l'équipe de VRAC et les bénévoles accueillent les adhérents qui viennent récupérer leur commande. Munis de leurs contenants, ils font leurs courses et participent directement au passage du vrac au détail.

Des animations complémentaires

Après deux ans d'activité liée à la gestion des groupements d'achat et grâce à une équipe agrandie, VRAC a pu développer en 2016 plusieurs animations à destination des adhérents tout d'abord, des bénévoles mais aussi du grand public :

- un concours de cuisine annuel ;
- l'élaboration d'un livre de cuisine ;
- des ateliers cuisine ;
- des visites de producteurs.

Les objectifs de ces animations sont divers :

- Pour les adhérents et bénévoles : participer à des moments conviviaux autour de l'alimentation, s'informer/apprendre sur des producteurs, des recettes ;
- Pour le grand public : faire découvrir le projet, sensibiliser à l'alimentation de qualité, donner une image positive des quartiers populaires

résultats

D'après une évaluation interne, les bénéfices directs du projet VRAC sur les habitants sont les suivants :

- la consommation de produits de qualité, dans le respect de leur budget ;
- la redécouverte du plaisir de manger, cuisiner et d'apprécier de nouveaux produits ;
- la maîtrise retrouvée des "savoir-acheter" et des "savoir-cuisiner" de base ;
- la consolidation de l'autonomie pratique des habitants ;
- la mobilisation autour d'une dynamique participative.



INSPIR' ACTION

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

En termes de bénéfices indirects, sont identifiées :

- la prise en charge par chacun de son état de santé par l'adoption de nouvelles pratiques et comportements de consommation ;
- l'instauration de relations d'émulation et de partage d'expériences alimentaires ;
- la rupture avec l'isolement et la réappropriation du collectif (ateliers, visites de producteurs ...) ;
- la valorisation de soi, par le passage d'une consommation par défaut à une posture de "consom'acteurs".

Pour les quartiers, les bénéfices directs sont :

- des dynamiques sociales, par l'instauration d'espaces de socialisation favorisant les rencontres, le partage et réaffirmant le pouvoir du collectif ;
- une opportunité de développer un modèle d'approvisionnement coopératif et proposer une offre alimentaire alternative dans les quartiers ;
- l'amélioration du mieux vivre dans le quartier ;
- la diminution des inégalités sociales, territoriales et économiques en matière de consommation et d'alimentation ;
- la valorisation de l'image du quartier.

Enfin, concernant les partenaires que sont les bailleurs sociaux mais également les associations, ont été identifiés les bénéfices directs suivants :

- l'appropriation facilitée de la problématique alimentaire et santé par l'opportunité d'un dispositif et d'un outil "prêt à l'emploi" ;
- l'évolution des rapports/relations entre les équipes du bailleur et les locataires grâce à un cadre différent dans lequel se rencontrer et échanger.

De façon indirecte, les bénéfices identifiés sont :

- l'élargissement du champ d'action à de nouveaux publics ;
- l'amorçage de l'insertion par une mobilisation des personnes à faibles ressources, avec pour point d'accroche la consommation responsable.

perspectives

À partir de janvier, l'adhésion et le prix du panier seront différents selon que la personne vit ou non dans un quartier prioritaire.

VRAC est une marque déposée : deux nouvelles associations ont été créées pour essaimer le projet à Strasbourg et Bordeaux.



INSPIR' ACTION

Réseau d'achat
en commun
dans les
QPV de Lyon
- VRAC

conseils pour reproduire ce projet

- > S'appuyer sur les acteurs présents sur le territoire et leur réseau
- > Développer des partenariats avec les collectivités, les bailleurs sociaux, les centres sociaux et associations de quartier
- > Partir des besoins des habitants
- > Prendre contact avec l'association VRAC pour essayer le modèle sur son territoire

aller plus loin

- > [Site de l'association VRAC](#)

contact référent

Boris Tavernier

Directeur

Association VRAC

asso.vrac@gmail.com

06 52 89 56 56

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Alimentation et territoires » : [à télécharger ici](#).

Complété le 5.09.2017



Fabrique Territoires Santé, nouveau nom de la Plateforme nationale de ressources ASV, s'adresse aujourd'hui à l'ensemble des démarches territorialisées de santé (ASV, CSL, CLSM,...) et aux porteurs de ces dynamiques dans les territoires, concernés par la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, notamment sur les territoires politique de la ville. La capitalisation, l'information et la veille documentaire, l'organisation de rencontres et de temps de qualification des acteurs sont les outils qui lui permettent de mener à bien ses missions. Fabrique Territoires Santé est une association loi 1901, financée principalement par Santé publique France, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la Direction générale de la santé.

Inspir'actions

-

Depuis 2014, Fabrique Territoires Santé capitalise les dynamiques territoriales, outils, méthodes et actions développés localement pour réduire les inégalités de santé.

La capitalisation vise à valoriser les acquis des expériences locales, les diffuser et identifier des bonnes pratiques.

Les Inspir'actions sont des fiches-actions synthétiques. Elles sont réalisées en collaboration avec les acteurs locaux porteurs de l'action.